



Procédure de divorce / litige avec mon avocat

Par **Mojot3K**, le **14/06/2011** à **10:47**

Bonjour,rrnrJ'ai commencé une procédure de divorce en Janvier 2010 avec mon avocat. Celui ci m'informe par oral que ses honoraires seraient de 1000€ pour un divorce à l'amiable ou 1200€ dans le cas contraire.rrnrJe me suis acquitté des 1000€ dès le mois de Février 2010 à sa demande.rrnrIl s'avère que la procédure ne s'est pas faite à l'amiable et que celle ci à durée (puisque à ce jour, elle n'est pas terminée). Aujourd'hui, mon avocat me réclame 700€ pour les procédures et frais déjà engagés.rrnrLorsque je lui ai dit que je pensais que cela allait coûter 200€, il m'informa que ce n'était à l'origine qu'une estimation des ses frais d'honoraires, et qu'en effet il avait oublié de m'envoyer une convention d'honoraires à signer (Chose que j'ai reçu par courrier dès le lendemain !).rrnrJe me retrouve avec une facture à payer, un document à signer, et du coup, un divorce qui n'avance plus, car cet à mon avocat de faire une réponse au juge.rrnrJe ne sais plus quoi faire.rnJe ne peux pas et ne pourrais pas payer des frais de l'ordre de 100€ par mois jusqu'à ce que le divorce soit prononcé. Cela fait plus de 2 ans que nous sommes séparés et depuis j'ai refait ma vie, et par conséquent je veux divorcé !rrnrMerci de m'aider, dois je changer d'avocat ? Puis je engager une nouvelle procédure contre mon ex-épouse (séparation supérieure à 2 ans) ? Suis je obligé de payer les frais actuel ?rrnrCordialement,